

Permis « B », CONDUITE SEULE manuelle ou automatique

Lieux de la formation :

Les rendez-vous pédagogiques, aux évaluations, aux séances de conduite et pour l'examen pratique : aurons lieux, ainsi que les débuts et fins de séances, à l'agence de la société « sarl auto ecole du Cap Horn », en libre accès (dans la limite légale autorisée de personnes, hors ordre de limitation), aux heures d'ouverture de l'agence et selon les heures habituelles ou de rendez-vous, également afin de prendre et déposer le véhicule, ou, pour la formation pratique, de tout autre endroit préalablement défini, avec une adresse précise et une heure précise, dans la logique de la vie privée de l'élève, qui peut-être son domicile, son établissement scolaire, son travail, ou tout autre endroit justifié par lui-même en tant que majeur ou ses parents ou son responsable légal pour les mineurs, le temps de trajet restant alors à l'enseignant afin de faire le chemin jusqu'à l'agence sera décompté du temps effectif de conduite prévu pour l'élève.

Toutes les séances et rendez-vous doivent être annulés au préalable 2 jours à l'avance.

En Boîte Manuelle,

Tarif TTC, pour un forfait de 20h : - 1172 €

- Une évaluation de départ (en voiture) 47 €
- Les frais d'inscription 70 €
- Pochette pédagogique (livrets de conduite) 33 €
- Forfait 20h de conduite 940 €
- Module de vérification (de 1h) 35 €
- Examen pratique de la conduite 47 €
- Heure supplémentaire de conduite 47 €

En Boîte Automatique, « BEA ou B78 »,

Tarif TTC, pour un forfait de 13h : - 858 €

- Une évaluation de départ (en voiture) 48 €
- Les frais d'inscription 70 €
- Pochette pédagogique (livrets de conduite) 33 €
- Forfait 13h de conduite 624 €
- Module de vérification (de 1h) 35 €
- Examen pratique de la conduite 48 €
- Heure supplémentaire de conduite 48 €

Mode de règlement, lors de l'inscription :

- Paiement comptant : vous bénéficierez d'une réduction de 5 %,
- Paiement en 4 fois sans frais : les chèques de mensualité sont demandés à la signature du contrat,
- Offre éligible au CPF : mon compte personnel de formation
- Offre permis à 1€/Jour : 1200 € au maximum est versés par un établissement bancaire de votre choix.



Pièces à fournir (au format PDF par mail) :

- 1 copie couleur de la carte d'identité (recto verso)
- 3 photos d'identité (de préférence Ephoto numérique avec signature)
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture de gaz, eaux, électricité, téléphone, ou une feuille d'impôts), si le justificatif n'est pas au même nom :
- & une attestation manuscrite d'hébergement,
- & une copie de la carte d'identité de la personne citée sur le justificatif de domicile ,
- 1 copie des permis déjà obtenus
- votre attestation d'inscription au service des permis de conduire, fournie par l'ANTS,
- votre résultat favorable à l'examen du code de la route
- 1 copie de de l'ASSR2 (pour les moins de 21ans)
- 1 copie de la JDC ou une attestation de situations vis à vis du service national (pour les 17-24ans)



Ne pas jeter sur la voie publique
Suivez nous Sur nos pages



Tarif valable 6 mois, jusqu'au 01/07/2021

Le Cap Horn
Agrément n° E0602964910
10 Rue de Pont l'Abbé
29000 Quimper

Email : autoecoleducaphorn@gmail.com
Tél : 02.98.53.70.90
Portable : 06.07.54.90.29
auto-ecole-quimper.com

Du lundi au mercredi : 09h00 - 12h00
Jeudi : Fermé
Vendredi : 09h00 - 12h00
Samedi : Fermé

Le Cap Horn
Agrément n° E0602964910
10 Rue de Pont l'Abbé
29000 Quimper

Email : autoecoleducaphorn@gmail.com
Tél : 02.98.53.70.90
Portable : 06.07.54.90.29
auto-ecole-quimper.com

Du lundi au mercredi : 09h00 - 12h00
Jeudi : Fermé
Vendredi : 09h00 - 12h00
Samedi : Fermé

Programme et déroulement de la formation pratique au permis « B », en boîte manuelle ou automatique « BEA ou B78 » :

Le enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est un outil social indispensable, pour les études, le travail ou les loisirs, rouler en sécurité est notre préoccupation première. L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation :

Ce programme, voué à évoluer et progresser, se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. La formation vous propose de la pratique et est composé de conduite, en voiture ou sur simulateur, avec des parcours variés et autonomes, dans différentes conditions. Cette partie accompagne l'élève sur quatre grilles de progression, détaillant les savoir comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève.

Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller. Des test de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Lorsque l'ensemble des compétences requises seront validées, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

L'évaluation de départ

L'évaluation de départ est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation. Cette séance d'entretien, d'observations et d'exercices dure entre 30 et 50min.

Objectif de l'évaluation :

- Permet de savoir qu'elles sont vos motivations, vos prérequis en matière de connaissances (du véhicule et psychomotrices) et l'expérience que vous avez déjà acquises,
- Permet de prévoir la durée de la formation, le prévisionnel des heures de conduite nécessaire ainsi que sa proposition chiffrée.

Le moyen utilisé :

- L'évaluation est effectuée en voiture, à l'aide d'un formulaire papier.
- L'évaluation est effectuée sur simulateur, à l'aide d'un logiciel, pour nos agences : MC Formations à Ergué-Gaberic & Glazik Conduite à Brest.

La formation pratique :

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du véhicule en trafic faible ou nul,
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales,
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- Le pourquoi, Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève,
- Le comment, Les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail ... ,
- Les risques, L'auto-évaluation

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évalué par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée

- individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :
- Réaliser un parcours empruntant des voies de caractère urbain, routier et/ou autoroutier
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ 5 min,
- Réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière.

- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premier secours.

- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs,
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre,
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

Le lieu d'exercice de l'épreuve pratique du permis de conduire :

A l'endroit préalablement défini dans le programme, l'épreuve commence, après accompagnement, sur le site de la cité administrative de Quimper, 4 Boulevard du Finistère à Quimper, situé à 15 minutes de notre agence, l'épreuve dure 30 minutes.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises que en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences devant être acquises pour une conduite en sécurité. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Les résultats sont accessible sous 48h à 72h, selon la procédure d'émission de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer), situé 2 Boulevard du Finistère, à Quimper.

| Bilan des compétences | Niveau d'acquisition | | | | Niveau de maîtrise de la conduite |
|--|----------------------|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| Conduite en trafic faible ou nul | | | | | Appréhension de la route |
| Maîtriser le maniement du véhicule en trafic faible ou nul | | | | | |
| Appréhender la route et circuler dans des conditions normales | | | | | Partager la route avec les autres usagers |
| Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers | | | | | |
| Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique | | | | | Bilan global |
| Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique | | | | | |
| Total général | | | | | |

Le Cap Horn
Agrément n° E0602964910
10 Rue de Pont l'Abbé
29000 Quimper

Email : autoecoleducaphorn@gmail.com
Tél : 02.98.53.70.90
Portable : 06.07.54.90.29
auto-ecole-quimper.com

Du lundi au mercredi : 09h00 - 12h00
Jeudi : Fermé
Vendredi : 09h00 - 12h00
Samedi : Fermé

Le Cap Horn
Agrément n° E0602964910
10 Rue de Pont l'Abbé
29000 Quimper

Email : autoecoleducaphorn@gmail.com
Tél : 02.98.53.70.90
Portable : 06.07.54.90.29
auto-ecole-quimper.com

Du lundi au mercredi : 09h00 - 12h00
Jeudi : Fermé
Vendredi : 09h00 - 12h00
Samedi : Fermé